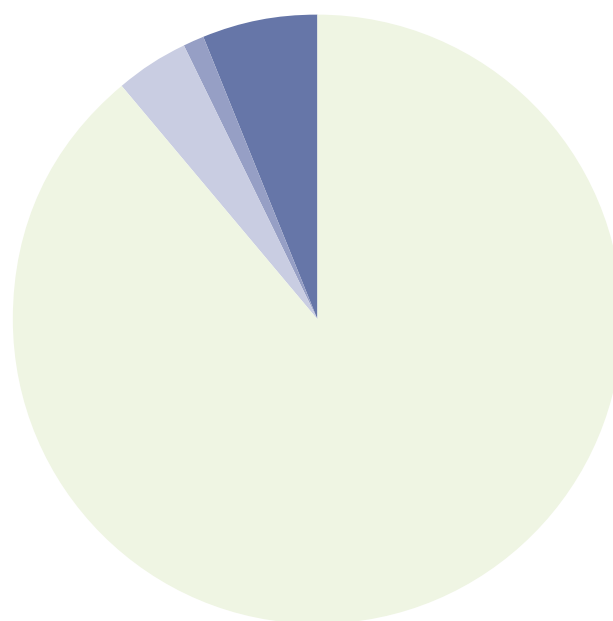


En 2022, le Groupe Genedis a livré un total de **253'967'374 kWh** à l'ensemble des clients de son réseau. Résolument engagés en faveur de la transition énergétique, nous sommes fiers de vous annoncer que le courant que nous distribuons est d'origine 100% renouvelable.

Conformément à la législation suisse, le marquage de l'électricité indique la provenance de l'énergie fournie par le distributeur à l'ensemble des clients de son réseau, et non de manière individuelle.

L'ensemble du courant fourni à nos clients a été produit à partir de :

en %	Total	Suisse
Énergies renouvelables	100%	92,4%
Force hydraulique	88,9%	81,3%
Autres énergies renouvelables	5,0%	5,0%
→ Énergie solaire	4,1%	4,1%
→ Énergie éolienne	0,9%	0,9%
→ Biomasse	0%	0%
→ Déchets urbains	0%	0%
→ Géothermie	0%	0%
Électricité encouragée ¹	6,1%	6,1%
Énergies non renouvelables	0%	0%
Énergie nucléaire	0%	0%
Agents énergétiques fossiles	0%	0%
→ Pétrole	0%	0%
→ Gaz naturel	0%	0%
→ Charbon	0%	0%
→ Déchets urbains	0%	0%
Total	100%	92,4%



- Force hydraulique → **88,9%**
- Énergie solaire → **4,1%**
- Énergie éolienne → **0,9%**
- Électricité encouragée¹ → **6,1%**

Dans le cadre de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), chaque consommateur contribue, par une taxe fédérale prélevée sur le prix de l'électricité, aux mesures d'encouragement pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Le pourcentage de la composition de la RPC est identique pour tous les fournisseurs d'électricité en Suisse.

¹Courant au bénéfice de mesures d'encouragement : 47,1% d'énergie hydraulique, 20% d'énergie solaire, 3,6% d'énergie éolienne, 22,4% de biomasse, 6,9% déchets urbains renouvelables et 0% de géothermie.

Genedis, votre fournisseur → d'électricité.